

EMBARGO AU 07.10.09 à 11h15**budget de fonctionnement 2010 : les effets négatifs de la conjoncture influencent les finances de la Ville**

L'élaboration du budget 2010 s'est révélée particulièrement délicate dans un contexte dominé par des mouvements importants, principalement aux services industriels de Lausanne (SIL). Les charges salariales sont également à la hausse, suite à une augmentation des effectifs dans les domaines de la petite enfance et du social. Une hausse importante du produit des participations de la Ville devrait contrebalancer les effets négatifs de la conjoncture. Le budget de fonctionnement laisse apparaître un excédent de charges de 18.33 millions de francs.

De la lecture des chiffres relatifs au compte de fonctionnement, il ressortirait une apparente grande stabilité puisque les charges budgétisées pour 2010 diminuent de quelque 0.4 % par rapport à l'année précédente, alors que les revenus régressent de 0.9 %. En réalité, ces données cachent des mouvements importants, qui concernent principalement les services industriels, suite à la forte décrue du prix du gaz principalement, mouvements qui se neutralisent puisque le bénéfice des SIL reste grosso modo stable.

Ainsi, si l'on fait abstraction des chiffres des services industriels, les charges de la "Bourse communale" augmentent de quelque 52.2 millions de francs (+ 4.83 %), les revenus progressant pour leur part de 42.6 millions de francs (+ 4.31 %).

L'aggravation du résultat provient en premier lieu de la forte progression des charges salariales, suite à une très nette augmentation des effectifs, liée notamment au développement de l'accueil de la petite enfance et des enfants en milieu scolaire, ainsi qu'aux effets de la dégradation de la situation dans le domaine social. De plus, le poste "Biens, services et marchandises" progresse à un rythme relativement élevé, le budget ayant intégré les effets de la recapitalisation de la Caisse de pensions du personnel communal. Si cette aggravation du résultat peut être considérée comme relativement modeste en chiffres absolus (+ 8.2 millions de francs) au vu de la mauvaise conjoncture économique actuelle, cela est dû principalement à une hausse particulièrement élevée (+ 29 millions de francs) du produit attendu des participations permanentes (EOS Holding principalement). Cette hausse, qui intervient à un moment particulièrement opportun pour contrebalancer les effets négatifs de la conjoncture, ne sera toutefois pas permanente. Il est à souhaiter qu'un nouvel équilibre pourra être établi lorsque ces dividendes retrouveront leur niveau habituel.

Au niveau des recettes fiscales, l'on s'attend à une nette détérioration du produit des impôts sur les personnes morales (- 24.2 millions de francs ou - 22 % par rapport aux comptes de 2008), alors que l'impôt sur les personnes physiques est attendu en très légère progression (+ 4.4 millions de francs ou + 1.4 %) compte tenu de l'augmentation prévue du nombre des contribuables.

L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement s'élève à 92.1 millions de francs, en diminution de 14.2 millions par rapport au budget précédent. Compte tenu de dépenses d'investissements nettes du patrimoine administratif particulièrement élevées, qui découlent notamment de gros chantiers en cours (Opéra, réseau de distribution de l'électricité) et du souhait de la Municipalité de participer aux efforts de relance, l'insuffisance d'autofinancement atteint 82 millions de francs, montant à couvrir par de nouveaux emprunts.

Administration générale et finances

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00.

Lausanne, le 7 octobre 2009